

Séance du 29 novembre 2023

Délibération n° 2023/77

OBJET : Approbation de la convention d'étude avec la commune de Saint Mesmin et la Communauté de communes du Pays de Pouzauges - ilot centre-bourg

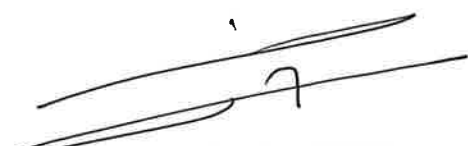
Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9-6°,

Vu le projet d'orientations du Programme Pluriannuel d'Intervention 2020-2024 approuvé par le Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée par délibération n° 2019/61 du 27 novembre 2019,

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** la convention d'étude entre la commune de Saint Mesmin, la Communauté de communes du Pays de Pouzauges et l'EPF de la Vendée relative aux actions foncières visant à favoriser la réalisation d'un projet de renouvellement urbain et de densification, ilot centre-bourg,
- **MANDATE** le Directeur Général pour procéder en tant que besoin à la mise au point technique de cette convention.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Vu et approuvé le 13 DEC. 2023



Le Préfet de la Vendée
Secrétaire Général par intérim
Yann LE BRUN